



# Acciden du travail et maladie proffessionnelle

Par **Ducrocq valerie**, le **04/11/2016** à **07:24**

Bonjour Apres un accident du travail d une rupture de la coiffe droite en mai 2014 mon AT A etait consolider avec séquelle au 30 octobre 2016 par le medecin conseil le 25 octobre mon médecin traitant ma fait un arret en maladie professionnelle pour epicondyte du coude gauche ma question est j aimerais s avoir si les IJ de la maladie proffessionnelle vont prendre le relai cordialement

Par **P.M.**, le **04/11/2016** à **08:48**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié puisque c'est un problème de Sécurité Sociale...

Si la maladie professionnelle est reconnue par la CPAM suite à une demande faite avec le médecin traitant, je pense que cela devrait être le cas...